

Zeitschrift: Arbido
Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz
Band: 13 (1998)
Heft: 5

Artikel: Développements plus récents en Suisse au niveau de la désacidification de masse : pages d'information SIGEGS
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-770269>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DÉVELOPPEMENTS PLUS RÉCENTS EN SUISSE AU NIVEAU DE LA DÉSACIDIFICATION DE MASSE

PAGES D'INFORMATION SIGEGS

Le thème de la désacidification de masse est d'actualité. Le Conseil fédéral a déposé, en septembre 1997, un message à l'intention du Parlement par lequel il demande un crédit destiné à la construction d'une installation pour la désacidification de documents et de livres. C'est un bon motif pour la SIGEGS de consacrer à ce sujet sa première page d'information dans ARBIDO*. L'article donne une vue d'ensemble sur le projet suisse visant à l'établissement et à la gestion d'une installation pour la désacidification de masse où seront traités des biens libraires et documentaires. L'article se présente en deux parties: la première contient des informations sur les développements les plus récents de ce projet, tandis que la seconde partie est rédigée sous forme d'entretien entre ULRIKE BÜRGER, responsable de l'atelier de restauration auprès de la Bibliothèque municipale et universitaire de Berne, et SUSAN HERION, responsable du service de conservation auprès de la Bibliothèque nationale suisse (BN) et responsable du projet «désacidification massive» de la BN. Leurs propos traitent de questions telles que l'application de la désacidification de masse du point de vue des bibliothèques et des archives.

*Deutsche Version: vgl. ARBIDO 3/98, Seiten 18 - 20, und via ARBIDO-ONLINE: www.svd-asd.org.

Le projet suisse concernant l'établissement et la mise en service d'un site pour la désacidification de masse

Le point de la situation actuelle

La majeure partie des documents et livres entreposés auprès de la Bibliothèque nationale suisse (BN) et aux Archives fédérales (AF) sont imprimés sur du papier acide non résistant à l'altération du temps et par conséquent

menacés de dégradation imminente. Si l'on y ajoute les fonds «acides» des Archives littéraires suisses on arrive à un total de 3'000 tonnes de biens libraires et documentaires dont la durée de vie est limitée. Afin de préserver ces biens culturels précieux pour les générations futures, la BN et les AF ont élaboré une série de mesures globales pour la conservation de masse. Au centre de ces efforts voici deux techniques de conservation: le microfilmage dans le but de préserver l'information, et la désacidification de masse dans le but de préserver les originaux. C'est le point de départ qui a mené, en 1990, au projet commun pour l'évaluation d'une technique de désacidification de masse pour des biens d'archives et de bibliothèque. L'année 1996 a vu le lancement du projet MIKO (projet de coordination des microformes des journaux suisses). Au terme d'évaluations intensives et de longue durée de tous les procédés de désacidification dûment élaborés, le système Battelle s'est imposé grâce à ses résultats convaincants, notamment son application tant aux archives non reliées qu'aux biens libraires reliés, et ses possibilités au niveau de la réalisation technique.

Concept pour l'établissement et la gestion du site

Au cours de l'évaluation des systèmes et de la période d'essai on a pris contact avec la Fabrique suisse de munitions (Schweizerische Munitionsfabrik, SM) aujourd'hui Nitrochemie SA, à Wimmis. La Nitrochemie SA est une ancienne entreprise spécialisée du Département militaire disposant d'expériences précieuses dans le domaine de la chimie de cellulose et elle a été désignée, en 1996, comme exploitante de l'installation. Un contrat d'exploitation règlera les modalités de la collaboration future entre les clientes que sont la Bibliothèque nationale suisse et les Archives fédérales d'une part et, d'autre part, la Nitrochemie SA en tant qu'entreprise exploitante. L'installation sera en grande partie propriété de la Confédération. L'entreprise met à disposition ses sites et son bâti-

ment. La capacité annuelle s'élève à 120 tonnes de matériel.

Standards de qualité

Les standards de qualité constituent une partie importante du contrat d'exploitation. Ils comprennent les conditions fondamentales pour la mise en marche (p.e. la preuve d'un accroissement de magnésium dans le papier traité), déterminent des critères de qualité clairs et mesurables (p.e. les quantités alcalines qui doivent être introduites ou l'homogénéité du traitement qui doit être maintenue) et indiquent exactement les valeurs limites des changements tolérés pour les matériaux traités (p.e. les changements de couleur du papier). Les tests de contrôle pour les quinze standards de qualité ont été définis en collaboration avec la Fabrique suisse de munitions.

Etat de la planification

Septembre 1997: Le Conseil fédéral dépose un message à l'attention du Parlement prévoyant l'établissement et la gestion d'une installation de désacidification de masse sur la base d'un crédit de construction au montant de 13,5 millions de francs, ainsi qu'un crédit cadre de 10 millions de francs pour couvrir les frais de désacidification engendrés par le traitement des fonds de la BN et des AF pendant les cinq premières années.

Hiver 97/printemps 98: Délibérations du message au sein de la Commission politique d'Etat et au plénum du Conseil des Etats.

Été/automne 1998: Délibérations du message au sein de la Commission politique d'Etat et au plénum du Conseil national.

Hiver 1998: Après approbation par le Parlement, début des travaux de construction pour l'installation.

Hiver 1999: Début des travaux de désacidification.